

## Note n° 38 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 8 décembre 2017

### Informations des structures

**Solidaires 13 Bouches-du-Rhône** : 400 retraité·e·s ont répondu à l'appel du groupe des neuf et se sont rassemblé·e·s au Vieux Port le 23 novembre. Les parlementaires et la presse étaient invités à venir écouter toutes nos revendications concernant le montant de nos retraites, le maintien de notre système de retraite et de protection sociale fondé sur la solidarité ainsi que de l'indécence du gouvernement qui dépouille les retraité·e·s pour enrichir les plus riches. Aucun parlementaire n'est venu écouter chaque organisation prenant la parole à tour de rôle.

**Solidaires 25 Doubs** avec la CGT et FSU à Besançon **innove dans les initiatives**. L'intersyndicale a distribué un tract commun contre la CSG **aux 2 000 retraité·e·s invités, avec repas** de midi gratuit, à la journée du maire du 14 novembre, ancien PS rallié de la première heure à Macron. La CFDT distribuait son propre tract. Le 16 novembre, la **permanence du député macroniste a été murée** de manière symbolique. Non rancunier, il a reçu l'intersyndicale le vendredi 24 novembre, a écouté mais n'a pas entendu ; les 2 députés macronistes ont débité leur logorrhée libérale.

**Les SUD/Solidaires retraité·e·s 32 Gers**, réunis en **AG annuelle** le 23 novembre 2017 à Beaumont sur l'Osse, ont critiqué l'indécence et le cynisme du Président Macron, relayé par leur député Jean-René Cazeneuve, qui vote pour l'austérité des retraité·e·s, l'augmentation de 25 % de la CSG et les cadeaux fiscaux aux plus riches. Ils ont longuement discuté des revendications, avant d'élire un bureau de 7 personnes.

### Carte de vœux au Président Macron

Les 9 ont diffusé une **carte de vœux** à signer et envoyer sans affranchissement au Palais de l'Élysée.

Les équipes qui font signer dans les départements tentent de faire signer deux fois pour avoir deux cartes, une pour envoyer au **Président**, l'autre pour la mettre de côté et la remettre au **Préfet départemental** en lui demandant une audience avant le 20 janvier.

### Communiqué des 9 « pour une vie digne en EHPAD »

La situation des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) alarme les milieux professionnels, les usagers, le personnel et ses organisations syndicales, situation qui va empirer avec la décision du gouvernement d'aligner tous tarifs dépendance et soins.

#### Les 9 ont envoyé un communiqué commun insistant sur :

- **Le transfert financier** depuis les établissements publics vers les établissements privés lucratifs.
- **La suppression des emplois aidés**, la baisse des dotations dans un contexte de sous effectifs reconnus.
- **Le risque grandissant de maltraitance** institutionnelle excluant tous soins individualisés et l'irrespect de la dignité des personnes âgées.
- **La persistance du problème des amortissements** qui augmentent les tarifs de l'hébergement.
- **Le reste à charge pour 75 % des résidents**, qui est supérieur aux revenus dont ils disposent.

#### Pour la dignité des résident·e·s, les 9 ont demandé :

- **Un financement solidaire et pérenne** de la perte d'autonomie, reposant sur la Sécurité Sociale dans le cadre de la solidarité nationale,
- **La prise en charge** par la collectivité des amortissements dans le tarif hébergement.
- **Le maintien des contrats aidés** dans les EHPAD,
- **L'application des recommandations** du plan Solidarité grand âge pour atteindre un ratio d'encadrement de un emploi par résident.



# Réunion des neuf lundi 27 novembre 2017

## Mobilisations, rassemblements et rencontres de novembre

Assez souvent, les contacts ont été entrepris vis-à-vis des parlementaires dans chaque département et peu de parlementaires ont répondu. Parfois, des rassemblements appuyaient les délégations. Ces contacts ont permis de faire connaître nos revendications à la presse. Seul·e·s les parlementaires PCF et France Insoumise semblent connaître et porter nos revendications. Quand un contact est possible avec des parlementaires La République En Marche (LREM), leur réponse est toujours identique et épouse totalement les « arguments » du gouvernement et du Président de la République.

## Nouvelles initiatives décidées :

- Continuer à faire envoyer la lettre à Macron avec le faux billet.
- Inciter les départements d'envoyer à « leurs » EHPAD le communiqué national sur les EHPAD.
- Envoyer un communiqué de presse.
- Saisir le défenseur des droits contre la discrimination envers les retraité·e·s.
- Relancer la Ministre Buzyn sur les trois groupes de travail demandés.
- Continuer à rencontrer les groupes parlementaires.
- Faire envoyer des cartes de vœux (avec illustration et texte) au Président Macron.
- En février, après que les personnes retraitées auront constaté sur leur virement de retraite de fin janvier que la somme a baissé, **une nouvelle initiative sera prise** s'appuyant sur le mécontentement qui devrait reprendre.

## Travail sur un argumentaire « 100 % Sécu. »

### Les nouveaux échanges ont permis plusieurs précisions :

- notre accord porte sur « 100 % Sécu pour l'aide à l'autonomie », nous n'en sommes pas encore à « 100 % Sécu pour tout »,
- nous ne devons pas parler du handicap, sur lequel nous n'avons aucune compétence particulière et aucune légitimité à nous exprimer, même si nous sommes, les neuf, pour la suppression de la barrière de l'âge (60 ans),
- il ne faut peut-être pas parler du financement si nous n'avons pas d'accord entre nous, mais surtout dire que nous sommes pour une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale,
- il n'est peut-être pas nécessaire de préciser trop en ce qui concerne la Sécurité sociale (dire seulement que nous sommes pour un élargissement de la Sécurité sociale),
- il faut dire qu'on ne part pas de rien, mais que c'est insuffisant notamment du fait des restes à charge,
- il faut insister sur la qualité du service public partout sur tout le territoire,
- il faut bien montrer que la perte d'autonomie liée à l'âge résulte de maladies et/ou d'accidents.

## Les travaux du Haut Conseil de l'Age

L'existence de notre groupe commence à gêner certaines personnes au sein du Haut Conseil de l'Age. Dans le texte final, nous ne pouvons accepter qu'il ne soit pas fait mention de la Sécurité sociale.

Nous sommes contre le principe de la CASA, et contre toute idée d'augmentation. Les fonds de cette CASA sont par ailleurs trop souvent détournés. Le vendredi 1er décembre, si le texte présenté par M. Fragonard ne convient pas, les structures de notre groupe voteront contre.

**Prochaine réunion du groupe des 9 :**  
Mercredi 10 janvier 2018, à 9 h 30, à la FSU.

## Inégalité devant le reste à charge des lunettes

Le comparateur de prix en ligne Sénèque, sur la base des informations de [l'Observatoire des prix et de la prise en charge en optique médicale](#) sur le prix des lunettes, révèle que 29 millions d'assurés (plus de la moitié de la population adulte) subissent un reste à charge moyen de 293 €, que cette moyenne est tirée par les 12 millions de porteurs de verres progressifs, en grande majorité les retraité·e·s qui paient en moyenne 400 €, tandis que les quinze millions de salarié·e·s des grandes et moyennes entreprises bénéficient, à juste titre, d'une couverture globale à 100 %.

**Cette inégalité est la conséquence de deux « inconvénients » des personnes âgées**, qui subissent souvent la presbytie dont la correction coûte cher, qui paient l'intégralité des cotisations aux complémentaires santé sans cofinancement par une entreprise.

La Mutualité française, dans son récent rapport « Les Dépenses de santé en 2016 », indique que l'optique représentait 6,5 milliards d'euros en 2016, dont 1,5 milliard ne sont remboursés ni par la Sécurité sociale ni par les complémentaires santé. Les complémentaires remboursent 74 % des dépenses optiques et 41,3 % des soins dentaires.

**Une autre inégalité s'ajoute, celle des territoires.** Le site en ligne de la Mutualité française, [Place de la santé](#), montre que le reste à charge pour les dépenses d'optique varie de 4 € en Ariège à 236 € à Paris.

Que deviendra la promesse du gouvernement de supprimer en 2022 le reste à charge pour « un panier de soins indispensables » pour l'optique, les soins dentaires et les prothèses auditives ?

Pour retrouver toutes les expressions de l'UNIRS : <https://solidaires.org/UNIRS-Union-nationale-interprofessionnelle-des-retraite-es-solidaires>

et toutes les notes UNIRS : <https://solidaires.org/-Bulletin-UNIRS->